

NAVETTE MUNICIPALE

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.
06 84 71 49 37



MAIRIE DE LAMALOU-LES-BAINS

Ouverture du lundi au vendredi
Accueil public : de 8h à 12h et de 13h30 à 16h
Services : sur rendez-vous.
04 67 95 63 07 - contact@mairielamalou.fr

LETTRE D'INFORMATION

N ° 27 - AVRIL 2024 - L A M A L O U - L E S - B A I N S

MOT DU MAIRE

La nouvelle saison thermale a débuté à Lamalou les Bains et les perspectives sont bonnes. Nous projetons une augmentation de 4 % de la fréquentation, bonne nouvelle pour l'économie de notre territoire. J'étais présent sur le stand de la Fédération Thermale d'Occitanie au Salon des Thermalies à Paris du 25 au 28 janvier 2024 pour promouvoir notre commune et convaincre de nouveaux curistes à venir à Lamalou les Bains.

Le début d'année est aussi la période des budgets et notre ligne de conduite est toujours la même : maîtriser nos charges de fonctionnement pour continuer à investir sans augmenter la fiscalité. Travaux au Centre Ulysse, réfection de trottoirs et de la terrasse du Casino, reprise de la rue Alphonse Daudet; autant de travaux en cours et à venir portés par le budget de la commune.

Ce début d'année voit aussi ressurgir des sujets de préoccupation concernant la communauté de communes. Tout d'abord, la décision unilatérale et sans discussion du bureau communautaire de fermer l'école de musique à Lamalou les Bains. Les élus de Lamalou les Bains s'opposeront à cette fermeture.

Autre inquiétude partagée avec des élus d'autres communes, l'absence d'anticipation du transfert de la compétence eau et assainissement à la communauté de communes, effectif au 1er janvier 2026. Depuis des mois, nous demandons que ce dossier soit travaillé en commun mais sans succès. Les élus de Lamalou les Bains continuerons à défendre vos intérêts et ceux du territoire.

Guillaume DALERY.



ÉLECTIONS

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU DIMANCHE 9 JUIN 2024

- **1er mai 2024** – date limite d'inscription sur les listes électorales en ligne via service-public.fr.
- **3 mai 2024** - date limite d'inscription sur les listes électorales par courrier ou dépôt de dossier en mairie.

Les cartes électorales délivrées en 2022 lors des dernières élections restent valables. **Vous devez vous munir obligatoirement d'une pièce d'identité originale.**

Ne seront transmis par voie postale, et à compter du 20 mai 2024, uniquement les cartes électorales des nouveaux inscrits depuis mai 2022. (Jeunes de 18 ans et nouveaux inscrits).

Le vote par procuration est possible.

INFORMATION



RÉUNION PUBLIQUE

RESSOURCE EN EAU ET
ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

MARDI 23 AVRIL À 18H30

EN MAIRIE - SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

NOUVEAUX COMMERÇANTS

LE PANIER DE PROVENCE

Monsieur GIGOT Ludovic,
Changement de propriétaire
20 Avenue Charcot,
Tél : 09 82 46 30 08.

Fruits/légumes, fromages,
Épicerie fine, caviste.

Ouvert du :

Lundi au Samedi de 8H00 à 13H00
et de 15H00 à 19H00.

Fermé le Dimanche.



LA TRATTORIA D'ELENA

Monsieur MASSARA Antonio et Mme ASTRUC Aude,
2 Avenue Maréchal Joffre,
Tél : 09 82 69 10 55.

trattoriadelena@gmail.com

Salon de Thé, Ristorante, Pizzeria.

Sur place et à emporter.

Ouvert le :

Mardi, Mercredi, Jeudi :

De 8H30 à 18H00.

(Jeudis Musicaux : 8H30-22H00).

Vendredi et Samedi : de 8h30 à 22H00.

Fermé le Dimanche et le Lundi.



CABINET DE NUTRIPUNCTURE ET DE RÉFLEXOLOGIE

Madame GERARD TEIXEIRA Carole,
33 Avenue de la Lande,
Tél : 06 11 14 23 36.

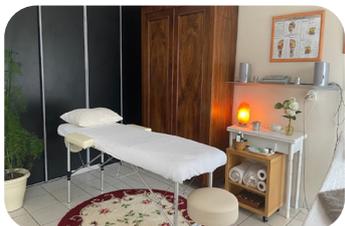
Cabinet de Nutripuncture
et Réflexologie Plantaire
Énergétique.

Sur rendez-vous le :

Lundi, Mercredi, Vendredi :

De 10H00 à 19H00.

Et le Jeudi de 10H00 à 12H30.



ÉCOLE - ENFANCE

CARNAVAL

Dimanche 17 Mars a eu lieu le
Carnaval des écoles organisé par
l'Association des Parents Élèves.

Au programme : déguisements,
majorettes, convivialité et bonne
humeur sur le rythme de la Peña du
Bousquet d'Orb.

Au plus grand plaisir des enfants et des parents !



AIRE DE JEUX PARC PIERRE DANOS

Pour divertir les enfants, une
nouvelle aire de jeux est disponible
au Parc Pierre Danos.

Un lieu parfait pour les amuser lors
des journées ensoleillées.



SPORT

RALLYE AUTOMOBILE

Arrivée et podium avec remise des prix le Dimanche 10
Mars pour ce superbe 7ème Rallye de l'Hérault Grand Orb,
félicitations aux vainqueurs, et à tous les concurrents, aux
commissaires et aux bénévoles.

Un grand merci à l'ASA Hérault
Officiel pour leur organisation.

Bravo aux participants et à
l'année prochaine pour une
8ème édition !



PÉTANQUE

"La Pétanque Lamalousienne" a ouvert depuis le mois de
Janvier 2024 son école de pétanque pour les enfants de
moins de 8 ans.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter
l'association au : 06 72 28 06 28.

QUOTIDIEN

SERVICES

Les locaux de la Mairie de Lamalou-les-Bains accueillent
tous les mois différentes structures pour vous aider dans
vos démarches administratives :

EAU ET ASSAINISSEMENT, Société SAUR : tous les 1er et
3ème jeudis de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h30 (sans ren-
dez-vous).

FRANCE SERVICES vous aide pour les démarches du quoti-
dien auprès de différents organismes : cpam, ants, caf.. : tous
les 3èmes lundis (sur rendez-vous au 07 86 16 43 75).

FAMILLES RURALES vous accompagne pour les démarches
administratives diverses - rédaction et compréhension de
courriers, gestions des dossiers bloqués.. : tous les 4ème
jeudis (sur rendez-vous au 04 67 79 35 93).

MISSION LOCALE D'INSERTION guide les jeunes de 16 à
25 ans qui démarrent dans la vie active : tous les 2ème et
4ème mardis (sur rendez-vous au 04 67 95 17 05).

ASSISTANTES SOCIALES : tous les 1er et 4ème lundis (sur
rendez-vous au 04 67 67 47 10).

PLIE - PLANS LOCAUX PLURIANNUELS POUR L'INSERTION
ET L'EMPLOI : 2 fois par mois (sur rendez-vous au 04 67 36
43 11).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la
Mairie au 04 67 95 63 07.

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Un lieu d'accueil enfants-parents, libre, gratuit, sans inscrip-
tion est à disposition depuis le Mardi 27 Février. Cet espace
est ouvert en matinée, les mardis tous les 15 jours à partir de
9h00 au Parc Pierre Danos dans le local du Relais Petite En-
fance. Deux accueillantes sont présentes pour recevoir tous
les enfants de moins de 6 ans et les parents.

Pour les enfants : Pour aller et venir, rencontrer d'autres en-
fants. Jouer, observer, explorer seul ou avec les autres.

Pour les parents : Un lieu où l'on peut se ressourcer avec
d'autres adultes, parents et professionnels de l'éducation.

Plus d'informations sur : lairedesfamilles.fr

UN NOUVEAU PROJET TERRITOIRE

La création d'un Institut de Formation de Soins Infirmiers à Lamalou-les-Bains.

À l'invitation de la Mairie de Lamalou-les-Bains, Mr Vincent BOUNES vice-président de la Région Occitanie en charge de la santé est venu à Lamalou le mercredi 28 Février pour une première réunion de travail pour ce projet de création d'un IFSI.

M. Vincent BOUNES était accompagné de trois conseillers régionaux, Mme Claire GATECEL, Mme Fadilha BENAMMAR KOLY, Mr Max ALLIES et des services de la Région. Etaient aussi présents à cette réunion de travail les représentants du Lycée Ferdinand FABRE et de la filière ST2S, du GRETA Héroult Ouest et les représentants de la commission santé en charge de ce projet : Le Centre Hospitalier COSTE FLORET, la Clinique STER, le SSR La Petite Paix - Cap Santé.

Au programme : réunion de lancement du projet, visite des établissements et du chantier de rénovation du Centre Ulysse, futur lieu de formation. De la même façon que pour l'institut de formation d'aides-soignants, les partenaires locaux ont voulu montrer la volonté collective de réussir cet ambitieux projet de territoire.



DÉBROUSSAILLAGE

OBLIGATION LÉGALE DE DÉBROUSSAILLEMENT

Ces dernières années, des feux d'une ampleur inédite ont ravagé plusieurs pays européens, et la France n'est pas épargnée. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

Le débroussaillage est la ceinture de sécurité de votre habitation aux feux : il limite leur propagation et facilite l'intervention des sapeurs-pompiers. Le débroussaillage vise à réduire la masse de végétaux dans une zone de 50 mètres (portée à 100 mètres dans de rares cas) autour de vos bâtiments ou autre équipement.

Vous êtes concerné par cette obligation si vous êtes propriétaire de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues.



Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :

- situés dans un territoire aux risques d'incendies
- situés à moins de 200 m de forêts, maquis, garrigues, landes...

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*

L'arbre et ses branches sont éloignés du bâtiment
Les herbacés sont coupés
Les arbres et arbustes sont espacés

*Vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

Pour savoir si vous êtes concerné, renseignez-vous auprès de votre mairie, votre préfecture ou sur feuxforêt.gouv.fr

AVONS LES BONS RÉFLEXES

RÉHABILITATION DES BORNES ESCAMOTABLES : RENFORCEMENT DE LA SÉCURITÉ AU PARC DU CASINO

Des travaux de réhabilitation des bornes escamotables à l'entrée du parc du Casino ont été réalisés ces derniers jours. Réalisée en régie par les agents des services techniques municipaux, cette initiative vise à garantir la sécurité et à améliorer l'accès à ce site emblématique du centre-ville. Les bornes escamotables jouent un rôle dans la préservation de la sécurité des piétons et des visiteurs du parc du Casino. Grâce à ces travaux nous pouvons assurer un contrôle efficace de l'accès au parc tout en répondant aux normes en matière de protection des espaces publics.



MODERNISATION DU CENTRE ULYSSE : PARTIE 2

Dans le cadre des travaux de modernisation du Centre Ulysse, la phase une des travaux, consistant en la réalisation de cabinets médicaux au rez-de-jardin, est maintenant terminée. Cette étape importante permet désormais d'offrir des services médicaux de qualité au sein même du centre. Actuellement, la phase deux est en cours, s'orientant sur la réhabilitation de l'espace au rez-de-chaussée. Les travaux comprennent notamment l'aménagement d'un hall d'accueil, d'une médiathèque ainsi que de deux salles de formation. De nouvelles menuiseries, permettant une meilleure isolation thermique et acoustique, viennent d'être posées. De plus, dans un souci d'accessibilité pour tous, l'installation de l'ascenseur reliant les trois niveaux du centre a été achevée.



TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA RUE PAUL CÈRE : PARTIE HAUTE

Des travaux de réhabilitation de la partie haute de la rue Paul CÈRE visant à améliorer les infrastructures communales viennent d'être réalisés. Dans le cadre de ce projet, une extension du réseau des eaux usées sur une longueur de 80 mètres linéaires a été créé par notre délégataire, la société SAUR, répondant ainsi à l'amélioration de notre réseau d'assainissement et de gestion des eaux usées.



Parallèlement, la chaussée de la rue Paul CÈRE a fait l'objet d'une réfection complète.

TROTTOIRS AVENUE MARÉCHAL JOFFRE

Une réfection des trottoirs de l'Avenue Maréchal JOFFRE a eu lieu dernièrement.



SOCIAL

Dans le cadre de la fermeture de LIDL le 08 Juin prochain et pendant la période des travaux, la Mairie de Lamalou-les-Bains vous rappelle qu'il existe plusieurs services pour vous aider lors de vos déplacements quotidiens !

LA NAVETTE LAMALOUSIENNE

Pour vos trajets en toute tranquillité et pour privilégier le commerce de proximité, la navette vous accompagne dans vos commerces lamalousiens ainsi qu'au marché (mardi) et aux Halles (mardi, jeudi).

Plus de renseignements (conditions et tarifs), inscriptions en Mairie de Lamalou-les-Bains ou au 04 67 95 63 07 ou par mail à l'adresse : social@mairielamalou.fr

PLATEFORME "COVOITURAGE SOLIDAIRE"

Le temps des travaux, nous mettons en place une plate-forme de "covoiturage solidaire" entre les usagers véhiculés et ceux sans véhicules afin d'aller ensemble compléter leurs achats en dehors de la commune.

- Vous êtes mobile ? Vous avez de la place pour prendre une personne avec vous ? Si vous êtes intéressé pour faire partie de la liste des **"conducteurs solidaires"**, un bulletin d'inscription est à remplir directement en Mairie.
- Vous n'êtes pas mobile pour effectuer vos achats ? Contactez la Mairie au 04 67 95 63 07, nous vous transmettrons la liste **"conducteurs solidaires"** pour vous y accompagner.

PENSEZ À LA SOLIDARITÉ POUR TOUS ! C'EST SIMPLE ET GRATUIT !

Vous êtes mobile et une personne de votre entourage ne l'est pas ?

Proposez-lui de venir avec vous !

Lien social, échanges et bonne humeur seront de la partie.



FESTIVITÉS

NOUVELLE ÉDITION : SAISON CULTURELLE 2024

Vendredi 15 Mars à 18h30 a eu lieu au Théâtre Municipal la présentation de la saison culturelle 2024 !

Au programme lors de cette belle soirée : présentation des événements, des animations extérieures, diffusion des spectacles sous un format vidéo, discours de Monsieur le Maire et de l'Élu en charge de la Culture et des Festivités de la commune. Sans oublier la promotion de certains spectacles faite par les artistes également présents sur cette soirée.



Pour finir cette présentation, un concert a eu lieu avec le duo « Sucré-Salé » ! Un moment convivial et festif au plus grand plaisir de nos spectateurs. Ce concert a été suivi par un verre de l'amitié à la salle des fêtes pour clôturer la soirée.

NOUVEAUTÉ

BILLETTERIE EN LIGNE

Il est désormais possible de réserver vos places pour le Théâtre sur la billetterie en ligne directement sur le site internet de notre commune : lamalou-les-bains.fr. Les réservations sont toujours disponibles en Mairie ou par téléphone au 04 67 95 63 07.

la Cie Baudracco présente

Lamalou les Bains

Manon des sources

de MARCEL PAGNOL

de l'Académie Française

20€

VENDREDI 26 AVRIL À 20H30
AU THÉÂTRE MUNICIPAL

Adaptation théâtrale et mise en scène de Jean-Claude Baudracco

RÉSERVATIONS :
Billetterie en ligne sur le site internet de la commune lamalou-les-bains.fr
Par téléphone au 04 67 95 63 07 ou directement en Mairie.
Placement libre.

CONCERT

LE CHANT DES DIVAS

Lamalou les Bains

INTERPRÉTÉ PAR :
NINA SURRUN

15€

VENDREDI 17 MAI À 20H30
AU THÉÂTRE MUNICIPAL

RÉSERVATIONS :
Billetterie en ligne sur le site internet de la commune lamalou-les-bains.fr
Par téléphone au 04 67 95 63 07 ou directement en Mairie.
Placement libre.